# PASS de l'Hôpital Ambroise Paré 9 Avenue Charles de Gaulle 92100 Boulogne Billancourt



# Vous avez besoin de soins ?

Vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez des difficultés financières ?

#### Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

### Comment venir à l'hôpital?

#### Métro :

- Ligne 10 : station Porte d'Auteuil ou Boulogne-Jean Jaurès puis bus 123.
- Ligne 9: station Marcel Sembat puis bus 123.

#### **Autobus**:

- Ligne 123 et 241: arrêt Hôpital Ambroise-Paré
- Ligne 52, 72, PC: arrêt Porte d'Auteuil, puis bus 123.

#### Comment fonctionne la PASS?

#### Si vous êtes un adulte :

- Pour les problèmes médicaux urgents accueil tous les jours 24h sur 24, aux urgences adultes.
- Pour les problèmes médicaux non urgents : prendre rendez-vous du lundi au vendredi (8h30 – 16h) à l'accueil de la PASS (4<sup>e</sup> étage) pour une consultation auprès d'un médecin
- Pour les enfants : accueil tous les jours 24h sur 24, aux urgences pédiatriques (7<sup>e</sup> étage) Vous serez reçu par un professionnel qui vous orientera selon vos besoins.

# Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS?

- Consultations de médecine générale
- Consultations de médecine spécialisée
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin PASS

- Prise de sang
- Radios

En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24) ou consultez au service d'accueil des urgences.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences afin qu'il n'y ait pas de facture générée ou qu'une assistante sociale puisse faire le point sur votre situation.

Les consultations / les actes techniques / médicaments ne sont pas facturés au patient ; La PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.

#### **Comment contacter la PASS?**

#### Par téléphone :

Accueil de la PASS: 01 49 09 56 45

Service d'accueil des urgences : 01 49 09 55 17 (adultes) et 01 49 09 57 00 (enfants)

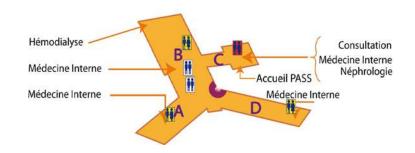
Secrétariat social : 01 49 09 44 57

#### Où trouver la PASS?









## PASS de l'hôpital Ambroise Paré

9 avenue Charles de Gaulle, 92100 Boulogne Billancourt

**Standard** :01 49 09 50 00

#### Pour en savoir plus sur l'hôpital :

http://www.aphp.fr/contenu/hopital-ambroise-pare-1

#### **Contacts**

Coordinateur médical : Dr Caroline DUPONT

Réfèrent du Service Social : Mme Dominique BURRE CASSOU

#### Liste des contacts des référents PASS

Coordinateur médical	DUPONT Caroline	caroline.dupont@aphp.fr	01 49 09 56 55
Coordinateur social	BURRE- CASSOU Dominique	dominique.burre-cassou@aphp.fr	01 49 09 54 00
Assistante sociale	BENAMARA Nathalie	nathalie.benamara@aphp.fr	01 49 09 58 31
Assistante sociale	DOMINGUEZ Carmen	mariadelcarmen.dominguez@aphp.fr	01 49 09 56 07
Médecin	GREFFE Ségolène	segolene.greffe@ aphp.fr	01 49 09 47 44
Cadre de Santé	MEURO Caroline	caroline.meuro@ aphp.fr	01 49 09 59 89
Médiatrice sociale	FERRONI Carole	carole.ferroni@aphp.fr	01 49 09 59 77

# Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Possibilité d'interprétariat
- Psychologie
- Diététique
- Education thérapeutique
- Vaccination
- Dépistage (VIH/ Sida, Hépatites Tuberculose, IST)
- Aide à la domiciliation administrative
- Petit matériel médical
- Produits diététiques de complémentation orale
- Médiation culturelle : travailleurs du sexe
- Accompagnement physique à l'extérieur de l'établissement

# Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU....).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).